STOP

à l'escalade meurtrière à Gaza à la destruction de la Palestine

Après trois semaines de bombardements sur Gaza et le massacre de plus de 1 300 Palestiniens, le premier ministre israélien Netanyahou vient de promettre « une longue campagne militaire », soit disant pour détruire tous les tunnels de Gaza. C'est, en fait, un ordre à peine voilé à son armée d'anéantir tous les sites gazaouis, de chasser les habitants.

Dix enfants palestiniens sont assassinés tous les jours selon un rapport de l'Unicef, sur les plages, dans les écoles, sur les aires de jeux... Un hôpital vient d'être bombardé, la centrale électrique alimentant les habitants et infrastructures de Gaza dévastée... L'objectif poursuivi par le gouvernement israélien est clair : il veut rendre impossible toute solution de paix respectant le peuple palestinien dans sa souveraineté et sa dignité.

Face à cette escalade, le président des États-Unis et l'ONU ont enfin réagi en appelant au cessez le feu immédiat et durable et sans conditions préalables. C'est un premier pas, trop timide et largement insuffisant mais qui montre que les mobilisations partout dans le monde, les actes diplomatiques de certains pays, les prises de positions, les appels de personnalités, artistes, intellectuels, politiques... et le vote favorable à une commission d'enquête sur les crimes de guerre commis à Gaza par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, peuvent faire bouger la communauté internationale pour un cessez le feu, l'arrêt des massacres et une solution de paix. Mais les pressions internationales sur le gouvernement israélien sont trop faibles et balbutiantes pour qu'il renonce à son objectif meurtrier.

La situation d'urgence et l'horreur qui perdurent à Gaza appellent non à de simples déclarations mais à faire respecter le droit international, tout le droit international. Il faut faire appliquer les résolutions de l'ONU et user des sanctions économiques et diplomatiques au service d'une résolution politique de ce conflit. C'est la seule voie pour que le gouvernement israélien entende raison.

Le PCF appelle le gouvernement français à sortir de son mutisme, synonyme de complicité, et à s'engager pour stopper le massacre et utiliser les moyens de sanction envers le gouvernement d'Israël, saisir le tribunal de la Cour pénale et agir pour la suspension immédiate des accords d'association et de coopération bilatéraux et européens avec Israël, afin de créer les conditions d'une paix juste et durable entre la Palestine et Israël. Il ne s'agit pas seulement, même si ce geste est appréciable, de débloquer une aide humanitaire pour les Palestiniens.

Le chef de l'État et le premier ministre devraient entendre les appels et relayer les mobilisations populaires qui depuis trois semaines s'expriment régulièrement pour le droit, la justice et la paix.

Les communistes des sections de Beauvais et des cantons de Noailles-Nivillers appellent :

- → à participer, dans l'esprit du Collectif du national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, aux manifestations et actions à venir dans toute la France. En veillant à écarter toute forme de violence et de racisme qui ne peuvent que nuire au rassemblement et à la cause palestinienne.
- → à intensifier la signature de l'« Appel pour une protection internationale du peuple palestinien » du journal l'Humanité. Des dizaines de milliers de signatures ont été collectées ces jours-ci.

À signer et faire signer sur internet (voir au verso, bas de la page) ou version papier (à déposer au local du PCF à Beauvais)

Local PCF-Front de gauche Beauvais

34, rue du Faubourg Saint-Jacques 60000 Beauvais

Tél. 03 44 02 65 21



8, Grande Rue 60510 Le Fay-Saint-Quentin

Section PCF Noailles-Nivillers

Tél. 06 85 15 37 80

HALTE AU MASSACRE DE LA PALESTINE, 194^e ÉTAT DE L'ONU

Depuis le déclenchement des bombardements israéliens sur Gaza, de nombreux médias renvoient « dos à dos » les « belligérants », quand ils ne positionnent pas l'agression israélienne comme une « riposte légitime ». Dans cette guerre, il y a un agresseur et un agressé. La mobilisation en France et dans le monde doit s'amplifier pour sanctionner l'État d'Israël, pour un arrêt immédiat des bombardements, le retrait des troupes israéliennes déployées dans Gaza, mettre un terme au blocus, libérer les prisonniers politiques palestiniens, en finir avec la colonisation et démanteler les colonies existantes en territoires occupés. Pour une paix juste et durable avec deux États, Israël et la Palestine, dans les frontières d'avant juin 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, comme le rappelle la décision de l'ONU de 2012.

Face au traitement médiatique qui privilégie le spectacle de la guerre, nous avons souhaité donner quelques repères.

Palestine : 194^e État membre de l'ONU depuis 2012

Depuis 1947, l'ONU a adopté des dizaines de résolutions sur la Palestine. Aucune n'a été respectée par Israël.

Un exemple: Résolution 181 adoptée le 29/11/1947 L'Assemblée générale approuve le partage de la Palestine mandataire. La création des États arabe (45 %) et juif (55 %) interviendra le 1^{er} octobre 1948 au plus tard.

La colonisation, un obstacle majeur pour la paix

Depuis 1967, l'État d'Israël a engagé un processus d'expropriation des Palestiniens, visant plus particulièrement les terres agricoles et les ressources en eau. Aujourd'hui, plus de 500 000 Israéliens vivent sur des territoires spoliés en Cisjordanie, protégés par des forces militaires.

Le mur

Israël a projeté d'édifier 708 km de mur pour couper la Palestine du reste du monde et contrôler les circulations des hommes comme des marchandises. 62 % ont déjà été réalisés et l'armée contrôle les check-points. Pourtant la Cour internationale de justice de La Haye a enjoint Israël de cesser cette édification et de démanteler celles déjà construites, y compris autour de Jérusalem-Est.

Les prisonniers politiques

Israël a adopté une procédure permettant de détenir des personnes 6 mois renouvelables indéfiniment, sans inculpation ni procès. Le 1^{er} juillet 2013, 5 071 prisonniers étaient recensés dont 12 femmes, 196 enfants, 14 députés palestiniens. Suite à des exactions, la Cour suprême israélienne a interdit la torture sauf en cas de nécessité!

Tel Aviv Jaffa Ramallah Jerusalem Gazza Beth lahem Gazza Finden ONI 1947 Plan de partition ONI 1947 Territoires Palestiniens. Territoires Palestiniens (contrôle civil et militaire). Territoires Palestiniens (Cavit et militaire). Tel Aviv Jaffa Ramallah Jerusalem Gazza Beth lahem Gazza Finden ONI 1947 1948-1967 1949-1999

Gaza, une prison à ciel ouvert

Gaza* est un territoire de 40 km de long, 6 à 12 km de large où survivent plus de 1,7 millions de Palestiniens. Victime du blocus israélien depuis 2006, les importations sont contrôlées, aucune exportation n'est possible. Seule façade maritime de la Palestine, les pêcheurs ne peuvent dépasser des limites fixées par Israël et leurs bateaux sont régulièrement saisis. Un actif sur trois est au chômage, 800 000 personnes dépendent de l'aide alimentaire.

*24 fois plus petit que la Corse

Extraits du fascicule « Palestine/Israël, une paix juste et durable » http://www.pcf.fr/44077



LIBÉREZ MARWAN BARGHOUTI



Marwan Barghouti, député de l'Assemblée législative palestinienne et dirigeant du Fatah, est emprisonné en Israël depuis 2002. Autour de sa figure emblématique, le PCF lance une campagne internationale de libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

À l'occasion de la Fête de l'Humanité les 12, 13 et 14 septembre à La Courneuve se tiendra un concert de solidarité au peuple palestinien avec Kery James, Médine et HK. En présence de soutiens à la cause palestinienne dont Fadwa Barghouti, Ahmed Kathrada, compagnon de prison de Nelson Mandela, Patrick Le Hyarick, député européen et directeur de *l'Humanit*é.